

## ENSEMBLE POUR BÂTIR NOTRE AVENIR

## REUNION GPEC DU 19 SEPTEMBRE 2012

La direction nous a convoqués à une réunion GPEC, plus particulièrement ciblée sur la mobilité (mobilité géographique, modulation fonctionnelle...)

La direction n'a, à aucun moment, présenté par filière (structure, viabilité et péage) des éléments de volumétrie des personnels qui risquent d'être impactés par cette mobilité, repoussant la remise de ces éléments à fin d'octobre 2012.

Il est donc très difficile, vous en conviendrez, sans connaître le nombre de personnels de se positionner sur ces principes de mobilité d'autant que nous ne sommes plus sur des mobilités choisies.

Les 5 pistes de réflexions proposées par la direction :

- Mobilité intragroupe
- Mobilité géographique
- Mobilité fonctionnelle
- Changement de rythme de travail
- Accompagnement des projets professionnels externe au groupe

Nous avons demandé d'y ajouter une 6<sup>ème</sup> piste de réflexion qui est le refus de la mobilité d'un salarié en expliquant qu'il faut définir des règles de départs communes à tous (rupture conventionnelle)

La direction a refusé au prétexte que cette disposition s'approchait d'un plan de départ volontaire.

Le débat, qui a suivi, était au minima l'application des différents accords SAPN et SANEF (APRI) sur l'accompagnement de la mobilité

La direction a noté la proposition, la prochaine réunion est fixée pour la mobilité au 8 novembre 2012.

